

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DU POTENTIEL DES TERRES POUR LA PRODUCTION DU BLEUET

1. Matériel requis:

- Liste des critères à favoriser dans le choix d'un terrain pour l'aménagement d'une bleuetière. Annexe 1
- Carte des codes cartographiques. Annexe 2
- Carte de dépôts de surface. Annexe 2.1
- Carte forestière ou écoforestière. Annexe 3
- Photos aériennes.

2. Démarche à suivre :

1. La première étape consiste à repérer sur le terrain un endroit où le bleuët pousse naturellement et que le site rencontre les critères requis pour la production du bleuët (voir annexe 1). Ce site peut être une bleuetière déjà aménagée ou un boisé où la population locale cueille habituellement des bleuëts à l'état sauvage. Lorsque ce terrain est trouvé, le travail sur carte débute.
2. Vous commencez par localiser et délimiter par un trait de couleur sur la carte de dépôts de surface (annexe 2.1) le site correspondant à celui que vous avez validé sur le terrain.
3. Lorsque vous avez localisé votre terrain sur la carte de dépôts de surface, vous vérifiez le ou les types de dépôts correspondants.
4. Au Saguenay-Lac-St-Jean les bleuetières sont en majorité situées sur des dépôts fluvio-glaciaires (2 B) et à l'occasion sur des dépôts marins (5S). Sur la Côte-Nord, on retrouve les bleuetières sur des dépôts fluvio-glaciaires (2B) et marins (5S), et à l'occasion sur des dépôts fluviatiles (3) et éoliens (9). Une description générale des codes cartographiques est présentée à l'annexe 2.
5. Par la suite, vous identifiez sur la ou les cartes du site étudié tous les endroits correspondant au(x) dépôt(s) retrouvé(s) sur le terrain localisé précédemment.
6. Une fois l'étape 5 terminée, vous transposez à ces endroits le type de peuplement forestier. Ce dernier pour une région est relié étroitement au type de dépôt de surface.
7. À titre d'exemple, si votre terrain initial possède un couvert forestier de pins gris, cela indique que tous les peuplements de pins gris, situés dans le ou les dépôts de surface retenus, devraient posséder du bleuëtier comme plante de sous-bois.

8. Les photos aériennes du secteur serviront surtout pour visualiser les chemins, les coupes forestières, les affleurements rocheux ou toute information additionnelle.
9. Vous pouvez par la suite commencer à écarter les sites qui ne respectent pas les critères propices à la production du bleuets.
10. Les sites retenus à la suite de l'identification sur carte devront être validés par une visite sur le terrain.

Par Joseph Savard, tech. agr.

Conseiller en horticulture

Alma, le 12 janvier 2001

DIRECTION RÉGIONALE DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-CÔTE-NORD

801, chemin du Pont Taché Nord, Alma, (Québec) G8B 5W2

Tél. : (418) 662-6457 poste 244 Fax. : (418)-668-8694. Adresse internet : Joseph.Savard@agr.gouv.qc.ca

ANNEXE 1

Critères à retenir dans le choix d'un terrain

- Sélectionner un terrain où le bleuetier pousse naturellement et y est présent sur toute la superficie.
- Choisir un sol léger avec un bon drainage.
- Privilégier les sites avec de la matière organique supérieure à 5 centimètres avant aménagement.
- Favoriser les sites avec une légère pente facilitant l'écoulement de l'air froid.
- Favoriser les sites dont l'accès avec la machinerie est facile.
- Favoriser les sites où la surveillance de la récolte sera possible.
- Éviter les terrains sensibles à l'érosion.
- Éviter les sites avec présence de roches ou d'affleurements rocheux.
- Éviter les terrains en forme de cuvette favorisant l'accumulation d'air froid.
- Éviter les terrains accidentés où les pratiques culturales seront difficiles à appliquer.
- Éviter les sites où la nappe phréatique est à la surface du sol et ne peut être contrôlée.
- Éviter les sites où les mauvaises herbes sont incontrôlables (exemple : cassandre caliculé).

ANNEXE 2

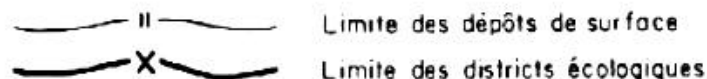
CARTE DE DÉPÔTS DE SURFACE DOCUMENT DE TRAVAIL

LÉGENDE

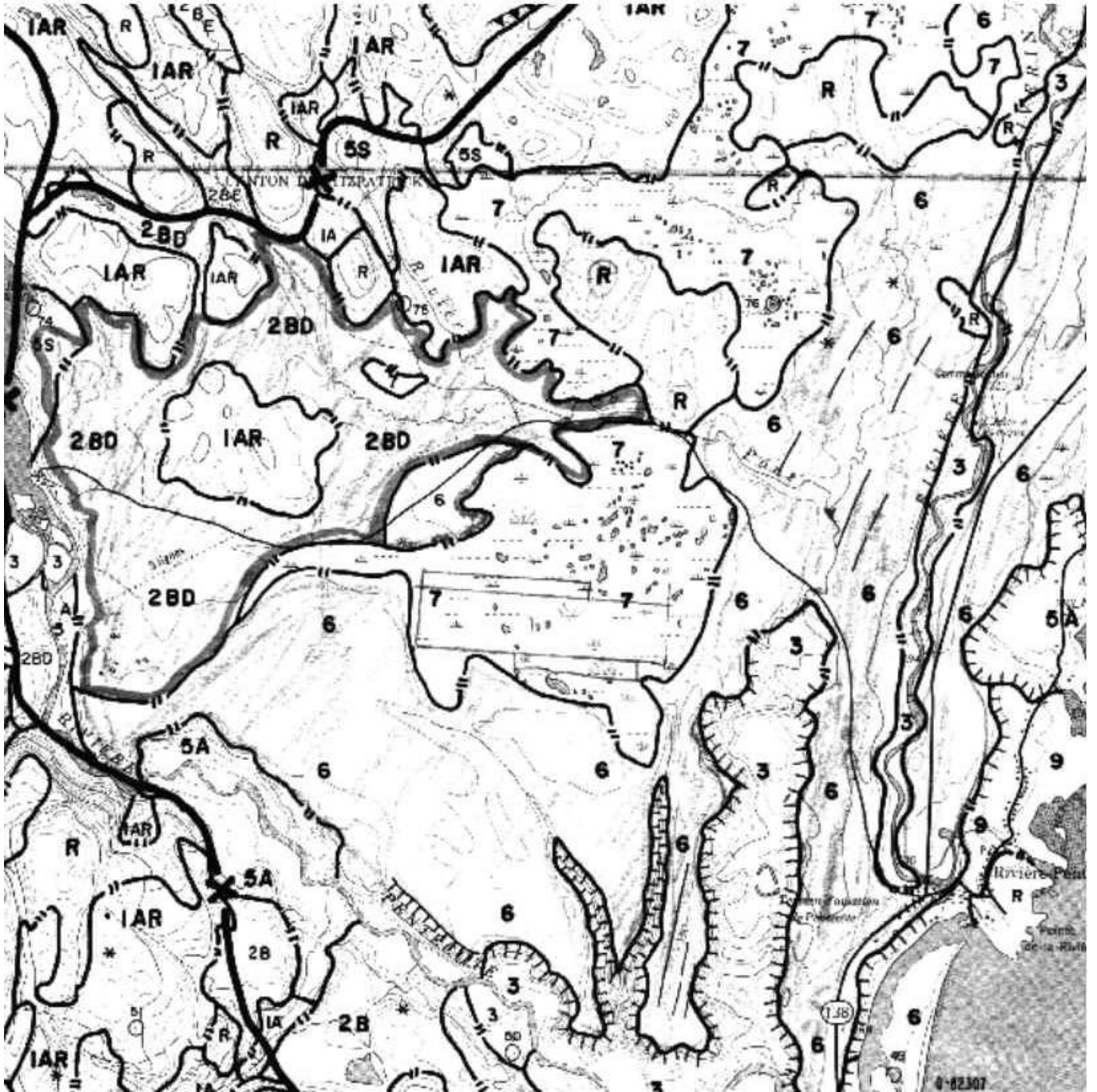
TYPE DE DÉPÔT	CODE CARTOGRAPHIQUE	DESCRIPTION GÉNÉRALE
1 - DÉPÔTS GLACIAIRES		Dépôts lâches ou compacts sans triage constitués d'une farine de roches et d'éléments de toutes tailles généralement anguleux à sub-anguleux. La granulométrie des matériaux peut varier de l'argile au bloc selon les régions.
1.1 Dépôts glaciaires sans morphologie particulière		Idem.
- Till indifférencié	1 A	Idem. L'épaisseur moyenne est supérieure à 1 m.
- Till indifférencié mince	1 AR	Idem. L'épaisseur moyenne se situe entre 25 cm et 1 m.
1.2 Dépôts glaciaires caractérisés par leur morphologie	1 B	Les formes glaciaires retenues sont généralement composées de till.
- Drumlins et drumlinoides	1 BD	Les crêtes sont composées de till.
- Moraine côtelée (de Rogen)	1 BC	Les crêtes qui forment la moraine côtelée se composent de till riche en blocs qui peut contenir des couches de sédiments triés par l'eau.
- Moraine frontale	1 BF	Les moraines frontales présentent une accumulation importante de matériaux fluvio-glaciaires ou glaciaires: sable, gravier, blocs. Dépôts stratifiés par endroits, massifs à d'autres endroits.
2 - DÉPÔTS FLUVIO-GLACIAIRES		Les dépôts fluvio-glaciaires sont composés de sédiments hétérométriques de forme sub-arrondie à arrondie. Ils sont stratifiés et peuvent contenir des poches de till (till flué).
2.1 Dépôts juxta-glaciaires	2 A	Dépôts constitués de sable, de gravier, de cailloux, de pierres, et parfois de blocs arrondis à sub-arrondis. Ils ont souvent une stratification déformée et faillée et contiennent fréquemment des poches de till.
- Esker	2 AE	Idem.
- Kame, Terrasse de Kame	2 AK	Idem.
2.2 Dépôts pro-glaciaires	2 B	Les dépôts pro-glaciaires sont surtout composés de sable, de gravier et de cailloux émoussés. Ils sont triés et disposés en couches bien distinctes. Le long d'un complexe, on note généralement un grano-classement des particules de l'amont vers l'aval.
- Delta fluvio-glaciaire	2 BD	Idem.
- Epanchage	2 BE	Idem.

ANNEXE 2 (SUITE)

3- DÉPÔTS FLUVIATILES.....	3	Les dépôts fluviaux sont bien stratifiés. Ils se composent généralement de gravier et de sable avec une proportion variable mais faible de limon et d'argile. Ils peuvent contenir de la matière organique.
4- DÉPÔTS LACUSTRES.....		Dépôts constitués de sable fin, de limon et d'argile stratifiés ou de matériaux plus grossiers (sable et gravier).
4.1 Plaine lacustre	4	Dépôt constitué de sable fin, de limon et d'argile. Il peut contenir une certaine quantité de matière organique.
4.2 Glacio-lacustre		
- Faciès d'eau profonde	4 GA	Dépôt constitué de limon, d'argile et de sable fin rythmés (varves) ..
- Faciès d'eau peu profonde	4 GS	Dépôt constitué de sable et parfois de gravier.
5- DÉPÔTS MARINS		Dépôts fins composés d'argile mais pouvant contenir du limon et du sable fin
- Faciès d'eau profonde	5 A	Dépôt constitué d'argile contenant parfois des pierres et des blocs glaciaux
- Faciès d'eau peu profonde	5 S	Dépôt constitué de sable et parfois de gravier.
6- DÉPÔTS LITTORAUX MARINS.....	6	Dépôts constitués d'argile, de sable, de gravier, de cailloux, de pierres ou de blocs généralement émoussés.
7- DÉPÔTS ORGANIQUES	7	Dépôts constitués d'une accumulation de matière organique plus ou moins décomposée et dérivée de sphaignes, mousses, litière forestière, etc.
8- DÉPÔTS DE PENTES ET D'ALTÉRATIONS	8	Dépôts constitués de matériaux fins (limon, sable, gravier) ou grossiers (cailloux, pierres, blocs). Matériaux généralement anguleux.
9- DÉPÔTS ÉOLIENS.....	9	Dépôts composés généralement de sable fin à moyen lités.
10- SUBSTRATUM ROCHEUX.....	R	Affleurement rocheux pouvant être recouvert de matériel meuble d'une épaisseur moyenne inférieure à 25 cm



ANNEXE 2.1



ANNEXE 3
 CARTE ÉCOFORESTIÈRE

